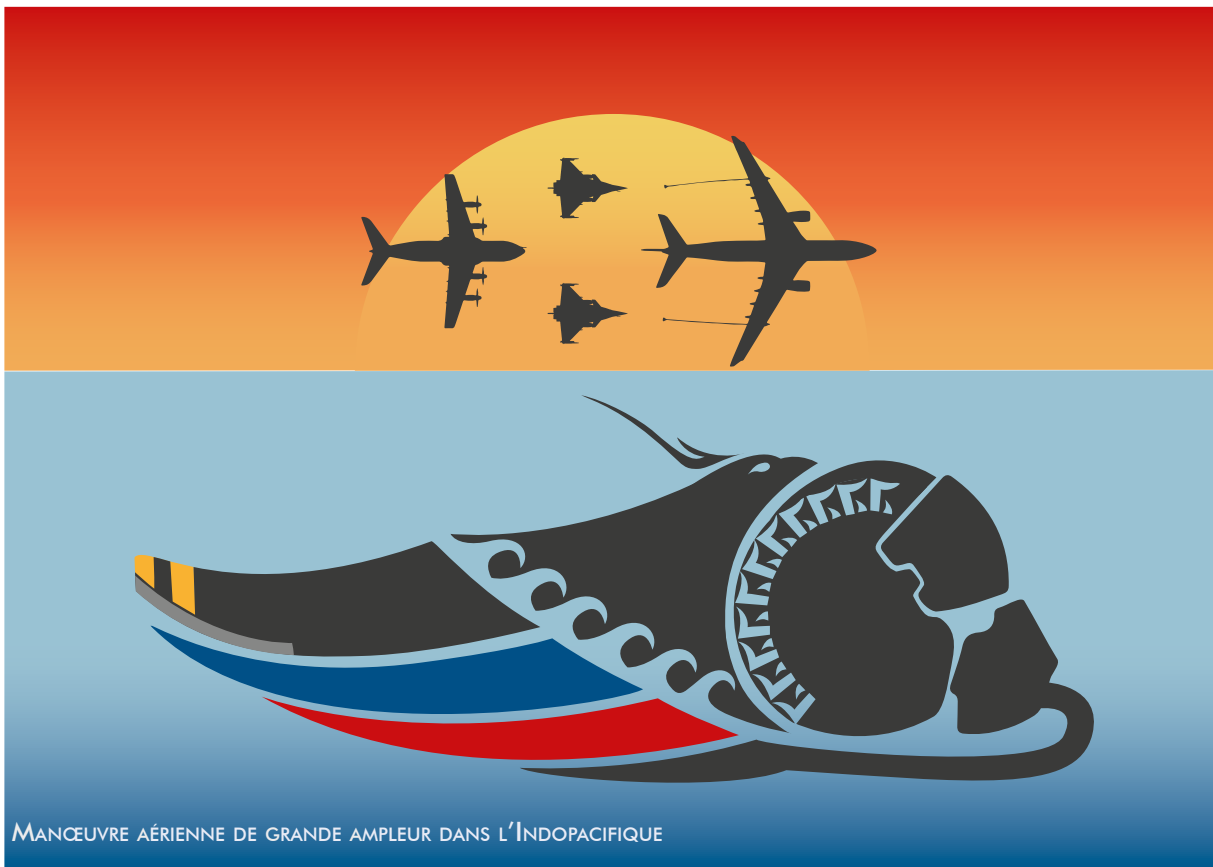


MISSION PÉGASE 23

25 JUIN - 03 AOÛT 2023

DOSSIER DE
PRESSE



SOMMAIRE

ÉDITO DU CEMAAE	4
ENJEUX DE LA MISSION PÉGASE 23	6
PRÉSENTATION DE LA MISSION PÉGASE 23	8
PROJECTION DE PUISSANCE JUSQU'ÀUX PORTES DU PACIFIQUE	10
FORCES DE SOUVERAINETÉ : FANC ET FAPF	12
EXERCICES D'INTEROPÉRABILITÉ EN INDOPACIFIQUE.....	14
ÉTAPES VALORISÉES.....	16
LES MOYENS ENGAGÉS	20
L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE.....	28



ÉDITO DU CEMAAE

PÉGASE : les ailes de la diplomatie française en Indopacifique

En à peine plus d'un siècle, l'arme aérienne a changé le caractère de la guerre.

Ses qualités intrinsèques de réactivité, de puissance, d'allonge et de réversibilité en ont fait un outil de combat remarquable au service de la défense de la France et de ses intérêts.

Pour autant, la puissance aérienne mise en œuvre par l'armée de l'Air et de l'Espace va bien au-delà des opérations.

En compressant l'espace et le temps, elle permet de rapprocher les peuples tout en véhiculant les valeurs que nous défendons. En ce sens, la puissance aérienne accompagne la diplomatie.

Une illustration de cette particularité est le prochain déploiement PÉGASE qui, fin juin 2023, verra la projection de 10 Rafale, 5 MRTT et 4 A400M à plus de 18 000 km de l'hexagone.

Après avoir rejoint Singapour et la Malaisie en moins de 36h, le dispositif se séparera pour multiplier les effets :

- participation à un continuum d'exercices américains de grande ampleur à partir de l'île de Guam ;
- participation des A400M et des MRTT à plusieurs activités au bénéfice des forces stationnées en Polynésie et en Nouvelle Calédonie ;

Le général d'armée aérienne
Stéphane Mille est le chef
d'état-major de l'armée de l'Air
et de l'Espace.

- nombreuses escales valorisées afin de renforcer nos liens et notre interopérabilité avec nos principaux partenaires et voisins de la région (Malaisie, Singapour, Indonésie, Corée du Sud, Japon, Qatar, Djibouti).

Car la France est une nation riveraine de l'Indopacifique.

Elle démontre à travers PÉGASE à la fois sa souveraineté et son ouverture vers le monde.

La projection d'un dispositif aérien d'envergure en Indopacifique est donc une opération de première importance pour l'armée de l'Air et de l'Espace, amenée à être reconduite à l'avenir.



ENJEUX DE LA MISSION

PÉGASE 23

La France, nation souveraine de l'Indopacifique avec ses territoires et près de 2 millions de ressortissants, est une puissance d'équilibres et un partenaire diplomatique et militaire de premier plan, résolument engagé pour la stabilité dans la région.

Disposant de la deuxième Zone économique exclusive (ZEE) mondiale, du fait de ses Outre-mer dans la région, la France concourt à la préservation de la liberté de circulation et à l'accès aux espaces communs, dans le respect du droit international.

Dans un contexte géopolitique en proie à l'incertitude, la France multiplie les opportunités d'échange et de coopération avec ses partenaires afin de développer une capacité de réaction

commune face aux crises qui se font jour.

Souhaitant garantir sa souveraineté et celle de ses partenaires régionaux, la France assure une présence continue à travers un engagement régulier de ses forces armées qu'illustre la troisième édition du déploiement de l'armée de l'Air et de l'Espace avec PÉGASE.

La capacité de projection de l'armée de l'Air et de l'Espace permet à la France de rallier les antipodes en moins de 72h. En autonomie complète ou bien avec l'appui de ses partenaires, la projection de puissance dans la zone témoigne de l'aptitude de la France à **intervenir sous court préavis** à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole au profit de ses territoires et de ses partenaires,

pour faire face aux différentes crises et sources d'instabilités régionales.

À travers la mobilisation d'un réseau diplomatique et opérationnel fiable, entretenu au fil des déploiements, la France exprime sa singularité dans son approche partenariale, essentielle à la stabilité sécuritaire dans un environnement complexe et concurrentiel.

Aujourd'hui avec PÉGASE 23, demain avec le renforcement des capacités stratégiques et d'aérotransport inter-théâtres, l'armée de l'Air et de l'Espace illustre l'autonomie stratégique française.

« Alors que l'Indopacifique se trouve au cœur de la croissance économique mondiale et revêt une importance géostratégique accrue pour les années à venir, nous réaffirmons notre engagement respectif à y agir comme acteurs clés de la région en raison du nombre de nos ressortissants, de nos capacités militaires déployées et de l'étendue de nos territoires. Nous estimons nécessaire de poursuivre notre dialogue sur la sécurité régionale, particulièrement en matière d'échange d'informations, de promotion de la coopération régionale et de coordination de nos déploiements navals et aériens, afin de préserver les espaces de souveraineté, l'accès aux ressources et la liberté de navigation. Nous travaillerons de concert avec nos alliés et partenaires de la région afin de promouvoir un Indopacifique libre et ouvert, résilient, sûr et prospère.»

Déclaration conjointe d'intention entre le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et le Secrétaire à la Défense des États-Unis d'Amérique, Llyod Austin le 30/11/2022¹

PRÉSENTATION DE LA MISSION PÉGASE 23

L'un des modes d'action des armées françaises, découlant de la stratégie militaire de défense, consiste en la conduite régulière d'opérations de projection de forces et de puissance. Cette année, entre le 25 juin et le 3 août, l'armée de l'Air et de l'Espace déploie depuis la France métropolitaine une vingtaine d'aéronefs au plus près de ses territoires de l'Indopacifique, sous le nom de mission PÉGASE 23.

L'ensemble de la mission, notamment grâce à ses escales, est à envisager sous trois axes de diplomatie aérienne :

- stratégie de partenariats ;
- stratégie de points d'accès ;
- stratégie d'équilibres.

Construit autour des partenariats de souveraineté, PÉGASE 23 affiche une ambition de coopération renouvelée visant une meilleure intégration régionale et présente une opportunité de renforcer les points d'appui lors des escales techniques et valorisées aux Émirats arabes unis, à Singapour, en Malaisie, en Indonésie, au Qatar et à Djibouti. Les moyens aériens de l'armée de l'Air et de l'Espace feront

également escale pour la première fois en Corée du Sud, puis au Japon.

De même, cette mission intègre pour la première fois un entraînement haut du spectre avec les forces américaines en Indopacifique (INDOPACOM) dans le cadre d'une série d'exercices d'ampleur. Ce haut niveau d'interaction vise à accroître l'interopérabilité à tous les niveaux avec les partenaires régionaux de la France, à développer une capacité de réaction commune face aux crises et à conjuguer les effets produits dans une approche multi-milieus et multi-champs.

L'armée de l'Air et de l'Espace entretient un partenariat opérationnel historique avec son homologue américaine, dans une dynamique engagée pour la liberté de circulation dans la zone Indopacifique.

La mission PÉGASE 23 s'inscrit dans la continuité des déploiements de PÉGASE 22, HEIFARA en 2021 et PÉGASE 18.

Elle se compose de trois phases majeures :

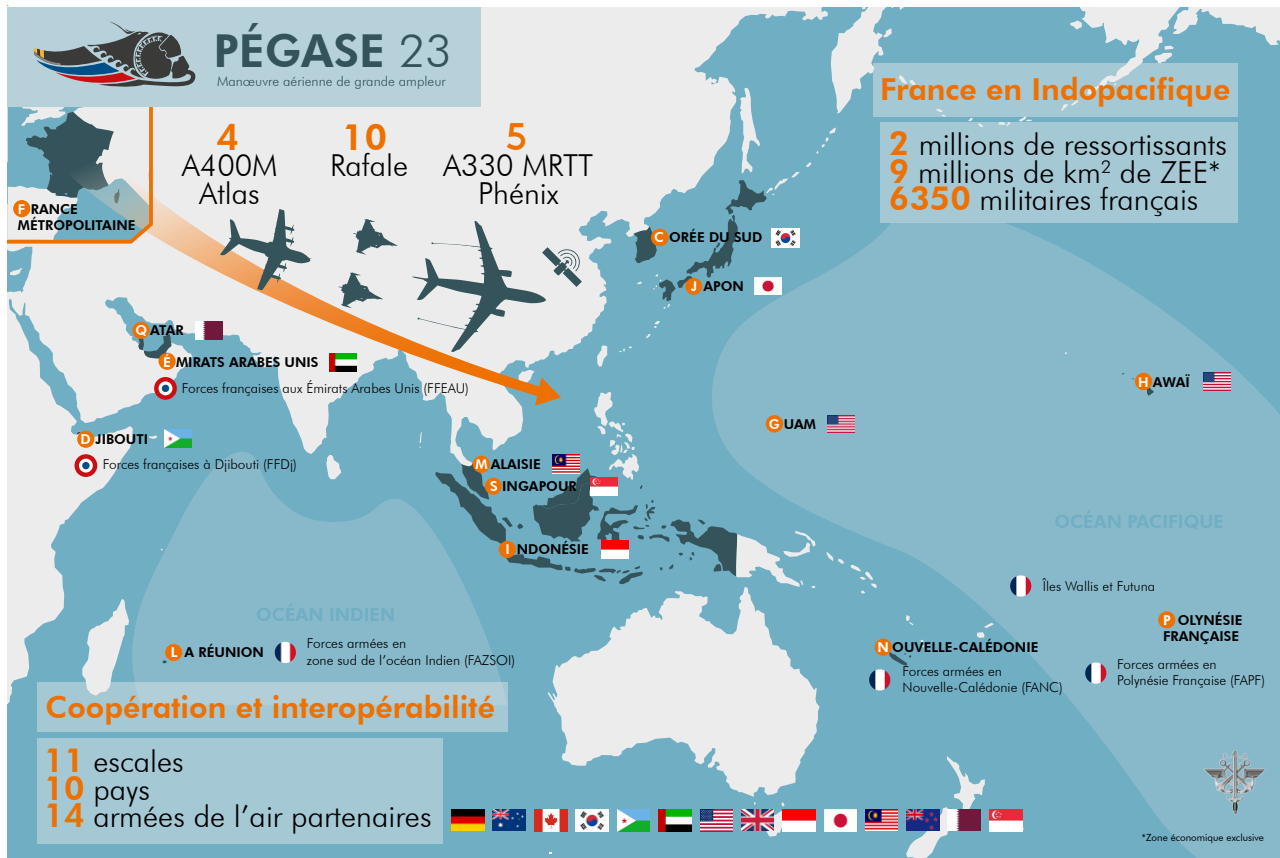
- du 25 au 28 juin 2023, une **projection de 19 aéronefs vers le Pacifique**, à

plus de 11 000 km de l'Hexagone, en s'appuyant sur la base aérienne des forces françaises aux Émirats arabes unis (FFEAU) pour une escale technique du dispositif ;

- du 2 au 21 juillet 2023, une participation à un continuum d'exercices dont *Northern Edge*, *Talisman Saber* et *Mobility Guardian* depuis l'île de Guam pour le niveau tactique et depuis Hawaï pour le niveau opératif auprès de la structure de commandement multilatérale, en parallèle du déploiement d'un dispositif vers les forces de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française ;
- du 24 juillet au 3 août 2023, le retour vers la France sera ponctué d'escales valorisées en Corée du Sud, au Japon, en Indonésie, au Qatar et à Djibouti. Chaque escale fera l'objet d'entraînements conjoints avec les armées de l'air partenaires ainsi que de tables rondes sur des thématiques telles que le spatial, les opérations multi-milieus multi-champs (M2MC), l'assistance humanitaire et la gestion de catastrophes (HADR).

CARTE DE LA MISSION PÉGASE 23

LA FRANCE EN INDOPACIFIQUE



PROJECTION DE PUISSANCE

JUSQU'AUX PORTES DU PACIFIQUE

Partant de métropole, 10 Rafale, 5 MRTT et 4 A400M rallient les Émirats arabes unis avant de se scinder en deux pour atteindre simultanément la Malaisie et Singapour, aux portes du Pacifique.

Dans un délai contraint, l'armée de l'Air et de l'Espace réalise pour la 3^e fois consécutive la démonstration de déployer l'équivalent d'une base aérienne projetée vers les territoires de l'océan Pacifique.

Le trinôme avion de chasse Rafale, avion de ravitaillement et de transport stratégiques A330 MRTT Phénix et avion de transport tactique A400M est un outil de combat et de signalement stratégique

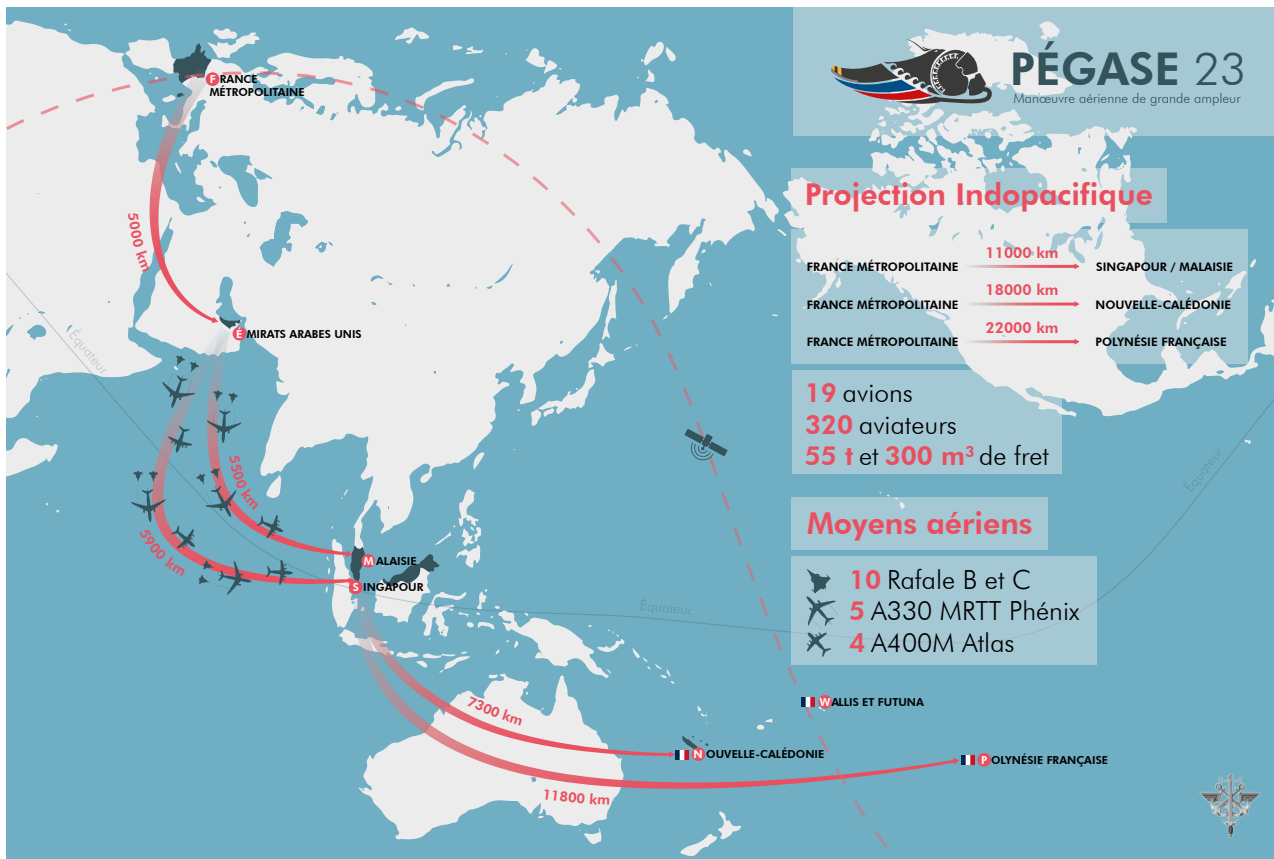
incontournable à l'heure où la France consolide la protection de ses Outre-mer et agit au profit de la liberté d'action et de circulation dans une zone aussi vaste que l'Indopacifique.

Forte d'une capacité de projection qui lui donne une allonge mondiale, d'une réactivité et d'une ubiquité propres à la puissance aérienne, l'armée de l'Air et de l'Espace sera capable, à terme, de projeter un escadron de Rafale (20 aéronefs) en 48h aux antipodes (20 000 km) avec 10 avions ravitailleurs A330 MRTT Phénix, comme l'ont préfiguré HEIFARA en 2021, SHIKRA et PÉGASE 22.

Chaque projection de puissance conduite par les forces armées françaises est rendue possible par une chaîne de Commandement et de contrôle (C2) des opérations aériennes robuste et performante installée en France.

CARTE DE LA MISSION PÉGASE 23

PROJECTION EN INDOPACIFIQUE



FORCES DE SOUVERAINETÉ

FANC ET FAPF

Les Forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) font partie des forces de souveraineté françaises basées dans les collectivités d'outre-mer. À ce titre, elles contribuent à l'exercice de la souveraineté française et à la préservation des intérêts de la France dans cette région. La zone de responsabilité permanente des FANC comprend la zone maritime de Nouvelle-Calédonie, avec les territoires, eaux territoriales et espaces aériens inclus dans le périmètre, notamment ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, du Vanuatu, des Fidji, des Tonga et des îles Salomon, ainsi que le territoire de la Nouvelle-Calédonie, de ses dépendances et de Wallis et Futuna.

Outil de combat de l'armée de l'Air et de l'Espace dans le Pacifique Sud, la base aérienne 186 « Lieutenant Paul Klein » en Nouvelle-Calédonie héberge, entre autres, l'escadron de transport (ET) « Tontouta », qui met en œuvre deux

avions de transport tactique (ATT) Casa CN-235-200 et trois hélicoptères Puma. Les aéronefs des FANC garantissent la protection du territoire national, le soutien à la population, notamment lors de catastrophes naturelles, et animent la coopération régionale depuis le territoire de la Nouvelle-Calédonie. Elles



constituent le principal point d'appui aéroterrestre du théâtre Pacifique, en lien avec les Forces armées en Polynésie française (FAPF).

Déployés aux quatre coins du monde, les Casa et Puma de l'armée de l'Air et de l'Espace jouent un rôle majeur auprès des forces prépositionnées et des forces de souveraineté. Ils font partie des escadrons de transport mixte, unités navigantes ayant la particularité de disposer à la fois d'avions de transport à l'élongation importante et d'hélicoptères permettant l'accès aux zones isolées. Leurs équipages interviennent dans un environnement dense et varié, dans des milieux désertiques ou tropicaux. Recherche et sauvetage, aérotransport, lutte contre l'orpaillage illégal (Guyane), aérolargage, soutien aux opérations humanitaires, évacuation sanitaire, autant de missions qui leur sont confiées.

FANC

- Assurent la protection du territoire national de la ZEE française
- Contribuent à la préservation des intérêts de la France en Océanie
- Principal point d'appui en Océanie
- Régulièrement engagées sur des opérations de secours d'urgence et d'aide à la population, suite à des événements climatiques (cyclone principalement), sur demande du haut-commissariat
- Effectuent des évacuations sanitaires d'urgence avec leurs différents vecteurs aériens

1 Escadron de transport unique : 00.052
« Tontouta »

2 avions de transport tactique : CASA CN235

3 hélicoptères de manœuvre : SA330 Puma

Marine nationale :

- **2** avions de surveillance maritime : Falcon 200 Gardian
- **1** hélicoptères Dauphin N3+

1650 militaires et civils de la Défense

FAPF

- Garantissent la protection du territoire national et de la ZEE française
- Animent la coopération régionale depuis la Polynésie française
- Principal point d'appui du Pacifique
- Conduisent, appuient et participent à un déploiement opérationnel dans la zone de responsabilité permanente

1 Escadron de transport : ET 82 « Maine »

2 avions de transport tactique : CASA
CN235-200

1 Détachement air 190 «Tahiti-Faa'a»
(DA 190) implanté sur la plateforme
aéronautique de Faa'a avec les moyens de la
flottille 25F :

- **3** avions de surveillance maritime : Falcon 200 Gardian
- **2** hélicoptères Dauphin N3+

1200 militaires et civils de la Défense



EXERCICES D'INTEROPÉRABILITÉ EN INDOPACIFIQUE

Du 2 au 21 juillet 2023, l'armée de l'Air et de l'Espace participe à une série d'exercices d'ampleur, dont *NORTHERN EDGE*, conduit par la branche Pacifique de l'armée de l'Air américaine (PACAF).

6 Rafale, 2 MRTT et 2 A400M s'intégreront dans des entraînements interarmées et interalliés menés depuis l'île de Guam, sur la base aérienne US d'Andersen et depuis des îles voisines.

Aux côtés des forces aériennes américaines du Pacifique (*Pacific Air forces - PACAF*) et de transport tactique (*Air Mobility Command - AMC*), des forces aériennes canadiennes, australiennes, néo-zélandaises, britanniques et japonaises, le détachement français conduira des missions suivant le concept opérationnel

MORANE, de mise en œuvre réactive et avec une faible empreinte logistique. **Objectif : se déployer vite pour agir vite.**

La mobilité reste un des principaux facteurs de supériorité sur le champ de bataille et permet l'expression de toutes les qualités de la puissance aérienne : fulgurance, ubiquité et effet de saturation.

Au cours des différents scénarios d'entraînement, il s'agira de déployer rapidement des plots chasse dans un milieu insulaire, dans la plus grande interopérabilité, et de les soutenir au plus près de l'activité opérationnelle, dans des manœuvres de haute intensité.

En parallèle de missions d'entraînement haut du spectre, dans des champs et des

milieux multiples, la présence d'autant d'armées de l'air partenaires sera optimisée pour entraîner les équipages aux manœuvres interalliées : vols box, *combined air operations (COMAO)*, largage de matériels et de personnels, posés d'assaut de jour et de nuit, ...



RÉACTIVITÉ ET AGILITÉ : LE CONCEPT MORANE

Le concept MORANE, schéma logistique dynamique et multimodal, s'appuie autant sur des moyens patrimoniaux que sur des synergies avec les dispositifs interalliés, interarmées ou fournis par une nation hôte. Il réaffirme le rôle des bases arrières, qui participent pleinement à la régénération du potentiel technique et opérationnel de la flotte, en flux continu, au plus près des zones de combat.

Le dispositif aérien gagne en agilité à mesure que l'empreinte logistique est diminuée.

- Soutien de plusieurs plots de 4 à 6 chasseurs, avec ou sans armement, à faible empreinte logistique ;
- bascules d'effort d'un point d'appui à l'autre pour conserver l'initiative ;
- délais de réaction réduits au minimum.

USAF – AAE : UN PARTENARIAT SOLIDE

Les États-Unis reconnaissent explicitement la France comme un partenaire important en Indopacifique, puisque nous défendons des intérêts communs. Afin de défendre nos intérêts souverains dans la région, les équilibres en place, et la liberté de circulation dans les espaces communs, nos deux nations s'engagent à y agir comme acteurs clés, dans le respect du droit international. Cet engagement illustre la densité du dialogue politico-stratégique et les efforts d'approfondissement de la coopération de défense, tels qu'inscrits dans la nouvelle déclaration conjointe d'intention.

Le partenariat bilatéral air avec les États-Unis est historique, dynamique, fondé sur une approche opérationnelle commune, des échanges d'expertise ainsi qu'une participation à des exercices de grande envergure et à des opérations conjointes. Le haut

niveau d'interopérabilité atteint entre les deux puissances, tant au niveau des organisations, des doctrines, des procédures d'emploi et des moyens, permet d'intervenir conjointement et de traiter de problématiques régionales.



ÉTAPES VALORISÉES



ÉMIRATS ARABES UNIS

Les Émirats arabes unis sont un partenaire stratégique majeur de la France au Proche et au Moyen-Orient. L'implantation des forces françaises aux EAU (FFEAU) à Abou Dabi constitue un point d'appui majeur pour toutes les missions opérationnelles dans la région et une plateforme logistique de transit et de soutien pour les forces françaises projetées au Moyen-Orient comme vers l'Indopacifique. Les relations bilatérales entre la France et les Émirats arabes unis sont encadrées par des accords de coopération permettant notamment l'installation de la base militaire avancée française à Abou Dabi. Cette base accueille les FFEAU, composées du 5^e régiment de cuirassiers, de la base aérienne 104 et de la base navale. La coopération de défense franco-émirienne est axée sur une approche opérationnelle commune et diversifiée sur des aspects tels que la liberté de



circulation dans le Golfe Arabo-Persique et le détroit d'Ormuz, ainsi que la coopération opérationnelle terrestre à travers les exercices *GULF*, *EL HIMEIMAT* et *IMX23*.



SINGAPOUR

Singapour constitue un point d'appui essentiel pour les armées françaises. La coopération entre la France et Singapour est encadrée par un accord de sécurité signé en 1999, étendu en 2004, un partenariat stratégique datant de 2012 et un accord de soutien logistique mutuel depuis 2022. Elle est motivée par des intérêts communs en

matière de défense, tout en veillant au respect de l'équilibre régional et des relations avec l'ensemble des acteurs de la zone.

Sur le plan opérationnel, le déploiement PÉGASE 23 contribue au renforcement de notre interopérabilité militaire dans le haut du spectre. Il est également cohérent avec les synergies bilatérales développées dans le domaine aéronautique : communauté d'équipements (MRTT, Caracal et Aster 30) ; participation conjointe à la lutte contre Daech au Levant (Rafale français ravitaillés par KC-135 singapouriens) ; formation d'une partie des pilotes singapouriens au sein de la base aérienne 120 de Cazaux, notamment dans le cadre du déploiement du groupe aéronaval.



MALAISIE

La coopération bilatérale entre la France et la Malaisie est variée et s'appuie sur l'accord de coopération de défense de 1993, élargi en 2017 au-delà du domaine de l'armement. La position stratégique de la Malaisie en Asie du Sud-Est en fait un partenaire de premier plan dans la région. La France attache une grande importance à ses liens de défense avec les pays membres de l'ASEAN qui sont mutuellement bénéfiques et soutiennent la sécurité et la stabilité régionale.

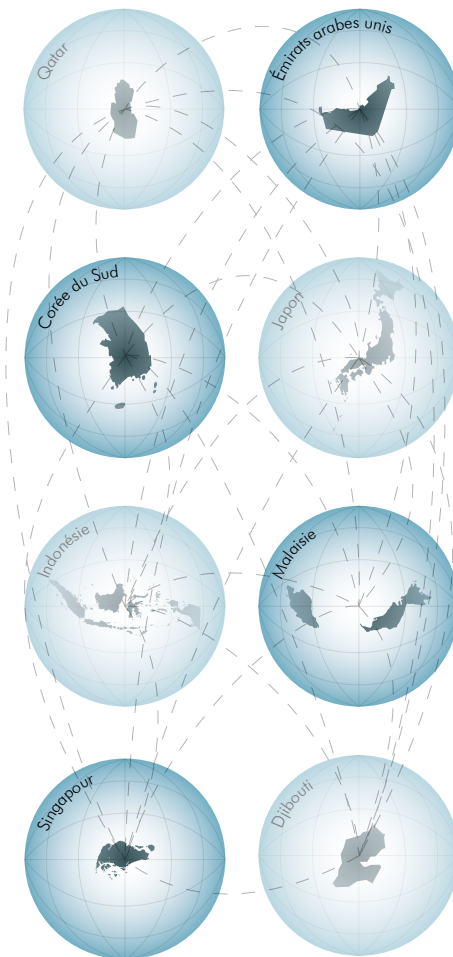


CORÉE DU SUD

PÉGASE 23 sera la première escale d'avions RAFALE en Corée du Sud.

La coopération bilatérale entre nos deux pays repose sur un accord de coopération signé en 1990. Elle est pilotée au niveau politico-militaire par le dialogue stratégique depuis 1996 et au niveau opérationnel par des réunions d'état-major annuelles depuis 2001. La coopération militaire s'exprime particulièrement dans les

milieux terrestre et aérien par le biais de partenariats de formation. La France et la Corée du Sud partagent des savoir-faire militaires et renforcent leur interopérabilité notamment avec la présence d'observateurs lors d'exercices. L'année 2023 marque les **70 ans de l'armistice de Panmunjom du 27 juillet 1953**, fin des combats au cours desquels la France a engagé le **Bataillon de Corée**.



ÉTAPES VALORISÉES



JAPON

Fin juillet, la mission PÉGASE 23 effectuera le premier déploiement d'avions de combat au Japon.

Ce témoignage de partenariat inédit s'inscrit dans la continuité d'un renforcement de la coopération bilatérale entre forces aériennes engagé en 2020. La coopération est structurée depuis 1995 par un partenariat stratégique, rehaussé en 2013 en partenariat d'exception et un dialogue stratégique au format «2+2 ministériel ». La coopération militaire franco-japonaise se construit autour d'une vision stratégique partagée et des intérêts communs pour la stabilité régionale.



INDONÉSIE

La France et l'Indonésie sont liés par un partenariat stratégique depuis 2011,

renforcé par la signature d'un accord de coopération en matière de défense le 28 juin 2021. Les deux pays partagent des intérêts convergents, à la fois s'agissant des enjeux de sécurité régionale propres à l'Asie du Sud-Est, que des enjeux globaux, comme la pêche illégale et le changement climatique.

Le partenariat s'appuie sur un renforcement de nos relations dans les domaines capacitaires (Rafale, A400M et sous-marins) et opérationnel avec l'escale de la mission Jeanne d'Arc 23 et l'exercice Garuda Guerrier. Les avions de l'armée de l'Air et de l'Espace font régulièrement escale en Indonésie.



QATAR

Le Qatar est un partenaire stratégique de la France dans le Golfe, un point d'appui opérationnel et une porte d'entrée dans l'Indopacifique. L'acquisition par le Qatar de 36 avions Rafale structure notre coopération



aéronautique et opérationnelle. Nos deux pays sont liés par un cadre juridique complet comprenant un accord de sécurité et un *Status of Forces Agreement (SOFA)* tous deux entrés en vigueur en 2023. La France et le Qatar conduisent des activités opérationnelles interarmées régulières aussi bien sur le plan terrestre que maritime, via des actions de formations en France et au Qatar et de nombreuses escales. Dans

le champ aérien, les armées de l'air française et qatari mènent régulièrement des entraînements opérationnels, notamment de ravitaillement en vol et des interactions d'opportunité et d'exercices interarmées tels que *GULF FALCON*, *AJ KOOT* et *EAGLE RESOLVE*.



DJIBOUTI

Djibouti, avec qui les armées françaises entretiennent des relations d'amitié historiques, constitue un point d'appui et d'accès essentiel en Afrique et en Indopacifique. La France et Djibouti, grâce à un partenariat durable, garantissent l'efficacité des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj). Ces dernières forment ainsi une réserve de militaires aguerris, acclimatés et entraînés, projetables en cas de crise dans la sous-région.



LES MOYENS ENGAGÉS

AVIONS DE CHASSE



Les escadrons 1/4 « Gascogne » et 2/4 « La Fayette » sont des unités des forces aériennes stratégiques. Les escadrons 2/30 « Normandie-Niemen » et 3/30 « Lorraine » sont des unités du commandement des forces aériennes.



10,9 m

15,27 m

RAFALE

Mis en service en 2006, le Rafale, aujourd'hui au standard F3-R, est une véritable révolution : intégration du missile air-air longue portée Météor, nacelle de désignation laser Talios augmentant les capacités de détection et d'identification des cibles ou encore armement air-sol optimisé. Ces nouvelles capacités accroissent la polyvalence de cet avion de combat de dernière génération lui permettant de réaliser toutes les missions pouvant être confiées à l'armée de l'Air et de l'Espace, que ce soit la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, la défense aérienne, la frappe tout temps dans la profondeur ou encore l'appui aux troupes au sol. 102 Rafale B biplaces et C monoplaces sont actuellement en service dans l'armée de l'Air et de l'Espace. La cible à 129 Rafale, prévue par la loi de programmation militaire

à l'horizon 2025, constitue un enjeu capital pour disposer de la masse critique d'aéronefs nécessaires à la réalisation de l'ensemble des missions de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Le Rafale équipe actuellement la 4^e escadre de chasse sur la base aérienne (BA) 113 de Saint-Dizier (escadron de chasse [EC] 1/4 « Gascogne », EC 2/4 « La Fayette », escadron de transformation Rafale 3/4 « Aquitaine », escadron de soutien technique aéronautique [ESTA] 15/4 « Haute-Marne ») et la 30^e escadre de chasse sur la BA 118 de Mont-de-Marsan (escadron de chasse et d'expérimentation 1/30 « Côte d'argent », EC 2/30 « Normandie-Niemen », EC 3/30 « Lorraine », ESTA 15/30 « Chalosse »). Hors-métropole, certains Rafale sont déployés au sein de l'EC 1/7 « Provence », aux Émirats arabes unis.



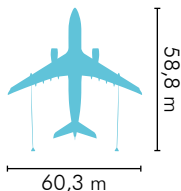
ARMEE DE L'AIR

LES MOYENS ENGAGÉS

AVIONS DE RAVITAILLEMENT EN VOL ET TRANSPORT STRATÉGIQUES



L'escadron de ravitaillement en vol et de transport stratégiques 1/31 « Bretagne » est une unité des Forces aériennes stratégiques (FAS).



L'A330 MRTT (MULTI ROLE TANKER TRANSPORT) PHÉNIX

Mis en service en 2018, la polyvalence des équipements et les performances de l'A330 Phénix en font la pierre angulaire de la projection de force et de puissance au profit des armées. Le Phénix au premier standard permet ainsi d'assurer le ravitaillement en vol des avions, au profit de la dissuasion nucléaire comme des missions conventionnelles, le transport stratégique de passagers et de fret, ainsi que l'évacuation sanitaire. Le deuxième standard, prévu à l'échéance 2025, améliorera notamment ses capacités de communication.

La flotte d'A330 Phénix équipe la 31^e escadre aérienne de ravitaillement et de transport stratégiques (EARTS), implantée sur la BA 125 d'Istres. Après les A340 et A310, elle remplace progressivement les C-135. L'armée de l'Air et de l'Espace compte actuellement 11 A330 Phénix dans ses rangs.

Trois A330-200, commandés dans le

cadre du plan de soutien aéronautique, seront convertis en MRTT pour porter la flotte de Phénix à quinze appareils, cible de la loi de programmation militaire, afin de disposer à terme d'une flotte unique d'appareils modernes et multirôles en lieu et place de 19 appareils.

Capable de ravitailler deux chasseurs simultanément, le Phénix peut transporter jusqu'à 110 tonnes de carburant réparties dans la voilure de l'aéronef. Il confère ainsi aux avions de chasse une allonge stratégique considérable ainsi qu'une forte réactivité, qui permet d'agir rapidement après une prise de décision politique. Équipé du kit Morphée, l'A330 Phénix offre une capacité d'évacuation aéromédicalisée unique, éprouvée pour la première fois en 2020 pour transférer des patients atteints de la Covid-19.



042

F-UJCH

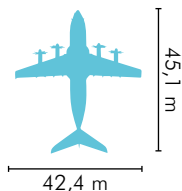
042

LES MOYENS ENGAGÉS

AVIONS DE TRANSPORT TACTIQUE



Insignes des
escadrons de
transport
4/61 « Béarn »
et 1/61 « Touraine ».



L'A400M ATLAS

Pilier de la capacité de projection de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'A400M Atlas permet de projeter plus, plus vite et plus loin. Un véritable atout pour les opérations. Depuis les bases de l'armée de l'Air et de l'Espace, l'A400M Atlas est capable d'acheminer directement vers les théâtres d'opérations, par aérotransport ou aérolargage, la plupart des matériels en service dans les armées françaises. En janvier 2019, l'Atlas a franchi la barre des 12 000 heures de vol, témoignant ainsi de l'engagement opérationnel de la flotte A400M. En termes de capacités de projection, c'est un véritable *Game Changer* pour l'armée de l'Air et de l'Espace. En effet, entre sa vitesse et sa charge offerte, un A400M équivaut en transport à deux C-130 ou quatre C160. Il se place dans un segment intermédiaire entre le C-130 Hercules et le C-17. C'est un avion tactique à allonge stratégique qui apporte une nouvelle

dimension à la flotte de transport de l'armée de l'Air et de l'Espace. C'est une véritable avancée en termes de capacité d'emport, de rayon d'action et de vitesse. Sa participation à l'exercice *Pitch Black*, qui s'est déroulé en Australie en juillet 2018 et 2022, en est une bonne illustration.

L'A400M Atlas est taillé pour de nombreuses missions, en métropole comme en opération. La modularité de sa soute, son allonge et ses capacités tactiques lui permettent d'être aussi efficace entre les théâtres qu'à l'intérieur d'un théâtre. Véritable plateforme évolutive, l'A400M Atlas fera intégralement partie du deuxième cercle du système de combat aérien futur (SCAF), grâce à sa capacité d'interconnexion avec tous les acteurs en présence.



LES MOYENS ENGAGÉS



CAPCO

La France compte parmi les puissances mondiales disposant de capacités de commandement et de conduite des opérations aériennes éprouvées et reconnues (*Air Command and Control* ou C2 Air), aujourd'hui renforcées par le centre Air de planification et de conduite des opérations (CAPCO).

Depuis ce centre permanent, qui fonctionne 24/7, directement connecté aux différents centres de commandement des opérations interarmées et interalliées, les aviateurs peuvent diriger des missions aériennes complexes pouvant aller de l'intervention ponctuelle à l'opération de longue durée ou de haute intensité. Ces opérations peuvent être conduites sans préavis, partout dans le monde, simultanément sur plusieurs zones et réalisées dans tous les domaines de confrontation, en intégrant des processus M2MC dans une logique

de synchronisation des effets. L'interopérabilité avec les autres forces armées et les principaux pays alliés est garantie par la standardisation de l'organisation et des moyens de communication au sein de la structure. Le CAPCO est une unité regroupant une centaine d'aviateurs experts du C2 Air, immédiatement mobilisable sur le déclenchement d'une opération pour assurer au chef d'état-major des armées la réactivité de la chaîne de commandement des opérations aériennes.

Dans un contexte international marqué par le durcissement de l'environnement opérationnel, le CAPCO représente un réel atout pour la défense française.

UN DÉTACHEMENT DE SEULEMENT 320 AVIATEURS

Préparer et conduire la projection de 19 aéronefs à l'autre bout du monde demande une multitude d'expertises et de savoir-faire concentrés dans le détachement ramassé de la mission PÉGASE 23.

Dans la volonté constante de déployer les moyens humain et logistique au plus près du besoin opérationnel, tout en ménageant des contraintes budgétaires et capacitaires, l'équipe PÉGASE 23 aura mené à bien cette nouvelle prouesse de l'armée de l'Air et de l'Espace. 55 tonnes de fret acheminées sur près de 40 000 km cumulés sont nécessaires pour soutenir 10 avions de chasse, 5 ravitailleurs et 4 avions de transport tactique. Le soutien comprend tout l'environnement de l'aviateur et de ses machines : réseaux informatiques, soutien de l'homme, kits mécaniques,



expertise juridique, médicale, financière, carburant, protection, pour ne citer que quelques aspects.

Pour cette mission, l'interopérabilité se manifeste d'abord au niveau humain, entre aviateurs de pays partenaires. Chaque escale et mission de coopération militaire demande de l'agilité, de l'adaptabilité et de l'ouverture sur des modes d'action étrangers et parfois inédits. Grâce à cette orchestration logistique et opérationnelle, les liens avec les points d'appui de la composante aérienne française sont testés et renforcés.

La mission PÉGASE 23 a commencé bien avant le décollage du dispositif, dès lors que les équipes de préparation, appuyées par des partenaires solides, ont posé les premiers jalons permettant la projection aux portes du Pacifique d'une vingtaine d'aéronefs, soit l'équivalent d'une base aérienne projetée.

DIMENSION SPATIALE

La maîtrise de l'espace est essentielle à la conduite des opérations militaires sur terre, en mer, dans les airs et dans le cyber. Du niveau stratégique jusqu'au niveau tactique, l'espace fournit une aide à la décision non négligeable par l'imagerie et l'écoute. Cette capacité assure aux unités opérationnelles des communications sécurisées haut débit et des services de navigation et de positionnement fiables.

L'appui spatial aux opérations militaires contribue de façon décisive à l'autonomie d'appréciation et de décision de la France et la place dans le haut du spectre dans sa coopération avec ses alliés et partenaires.

Les enjeux d'une telle autonomie stratégique se révèlent particulièrement lors de déploiements dans des

environnements aussi vastes et contestés que l'Indopacifique.

Les capacités spatiales sont aujourd'hui indispensables à la planification et à la conduite des opérations militaires M2MC. Communiquer, naviguer, observer, écouter, identifier et renseigner, nécessite un degré d'intelligence et de supériorité que le domaine spatial alimente en amont dans la préparation tactique et tout au long des missions.



L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Depuis près de 60 ans, l'armée de l'Air et de l'Espace met en œuvre, H24, la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire aux ordres du président de la République.



EN OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Principalement au Sahel depuis 2013 et au Levant depuis 2014. Les Aviateurs luttent contre les groupes armés terroristes au Sahel et contre Daech au Levant (opération Chammal). Si l'ennemi a perdu le territoire conquis en 2014 au Levant, le combat continue au sein de la coalition internationale.

LA PROTECTION DE NOTRE ESPACE AÉRIEN ET DE SES APPROCHES

Sous la responsabilité du Premier ministre, cette protection englobe la capacité à prendre en compte toutes les formes de menaces et l'assistance aux aéronefs en difficulté.



L'ESPACE

Le volet espace est présent dans tout le spectre de ces missions et contribue à toutes les opérations. L'armée de l'Air et de l'Espace, par le biais du Commandement de l'espace (CDE) créé le 3 septembre 2019, veille au respect de la politique spatiale militaire. Le renforcement des usages militaires, l'extension des capacités de connaissance de la situation spatiale et le développement d'une capacité d'action dans l'espace sont autant d'atouts qui permettent à l'armée de l'Air et de l'Espace d'assurer quotidiennement ses missions de protection du territoire et des Français.

NOTES



PUBLICATION

SIRPA Air et Espace
60 boulevard du général Martial Valin
75015 PARIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

COL Yann MALARD

RÉALISATION

CNE Camille GUINAMARD

TRADUCTION

LTT Lucile DUFOUR

PHOTOGRAPHIES

SGT Rémi NAJEAN (p. 5),
SGC Julien FECHTER (p. 14, 19),
ADC Anthony JEULAND (p. 12, 13,
26, 29), SGC Malaury BUIS (p. 15),
LTT Anthony BARRIÈRE (p.16, 32),
CLC Emma LE ROUZIC (p. 18),
ADJ Loïc PÉDEHONTAÀ (p. 21, 23),
ADJ Cynthia VERNAT (p. 25),
SGT Alexandre BEUZEBOC (p. 28),
SGC Morgane VALLÉ (p. 28)

CONCEPTION GRAPHIQUE

ADJ Loïc PÉDEHONTAÀ
SGT Damien MUNOZ

